

L'ENREGISTREMENT
C'est payant!

Identification permanente et enregistrement du bétail Holstein par Internet

Pour économiser des tracas, du temps et de l'argent

Ann Louise Carson, agr., directrice du développement des affaires

Les clients du PATLQ sont les grands gagnants des nouveaux services *Identification permanente à l'ATQ et Enregistrement Holstein* offerts par vos agents-conseils. Quelques minutes à l'ordinateur, deux envois par Internet et le tour est joué. Les usagers sont enchantés de la précision, de la rapidité et de l'argent épargné. En effet, ne plus jamais avoir à payer une amende, c'est une vraie bénédiction !

Le nombre de producteurs laitiers qui profitent de ces services augmente à chaque semaine. **Soyez du nombre. Parlez-en à votre agent-conseil !**

VSMT

Une question de qualité... et de profit !

Annik Perron, directrice des communications

Vous avez un problème de qualité du lait ? **VSMT** vous mettra sur la bonne voie pour le résoudre. Votre CCS est déjà sous la moyenne ? La visite **VSMT** du PATLQ est la *solution préventive idéale* pour éviter tout problème futur et pour améliorer votre performance.

VSMT, c'est la *vérification des systèmes et de la méthode de traite* par un expert indépendant et impartial. La visite **VSMT** comprend :

- Une analyse complète du système de traite avec les plus récents outils diagnostiques
- Une révision systématique de la *méthode de traite* (occasion idéale de formation ou d'amélioration pour votre nouvel employé ou pour votre relève)
- La vérification et l'analyse du *système de lavage* (analyse physico-chimique de l'eau, etc.)
- Une analyse de l'*environnement* de l'étable (dimensions des stalles, litières utilisées, etc.)
- Des explications vulgarisées et des suggestions de *correctifs* bien concrètes
- Un *suit* au besoin par votre agent-conseil, avec les rapports de CCS *Vision2000*

En appliquant les recommandations de votre agent **VSMT**, vous obtiendrez :

- Une meilleure *santé* du pis, donc une meilleure santé du troupeau
- Une réduction du *taux de remplacement*, donc un troupeau plus rentable

- Une meilleure *qualité* du lait, donc aucun tracas avec les nouvelles normes
- Une hausse de production laitière, donc une hausse de revenu

Plus le CCS est élevé, plus la perte monétaire augmente. Même avec un CCS à 200 000, on perd **300 \$ par vache par année**. La visite **VSMT** revient à environ 225 \$. Une visite **VSMT** par année, c'est donc un des investissements les plus rentables que puisse faire un producteur laitier.

VSMT, c'est une question de qualité... et de profit !



Spécialiste de la qualité du lait, votre agent VSMT emploie les plus récents outils diagnostiques pour détecter toute anomalie dans votre système de traite.

Notre concours de décembre !

Résultats du Quiz N° 13

Le tirage a eu lieu le 20 octobre 2003 parmi plusieurs centaines de réponses. Les gagnants sont **Georgette Auclair, Ferme Cagette inc.**, de St-Pierre de Broughton (agent-conseil : *Luc Laflamme*) et **Patrick Marchand, Ferme Claude Marchand**, de St-Justin (agent-conseil : *Simon Smith*). Chacun a remporté un crédit de 50 \$ en service-conseil. Bravo à tous les participants !

Les réponses étaient :

Question 1

Pourquoi utiliser le service **VSMT** ?

- e) Toutes ces réponses :
- Pour prévenir les pertes financières dues à une baisse de qualité du lait
 - Pour améliorer la santé du pis de mon troupeau
 - Pour valider la nécessité d'investir dans des modifications dans mon étable/équipement
 - Parce que c'est une expertise non liée d'un agent spécialisé

Question 2

À l'automne, on doit encore compléter les rations des génisses au pâturage.

VRAI

Question 3

Le comptage des cellules somatiques est plus élevé entre juillet et septembre. Parmi les raisons suivantes, trouvez celle qui ne s'applique pas.

- d) Photopériode plus longue affectant la multiplication des microorganismes

Et voici le Quiz N° 14 !

Les réponses peuvent être trouvées dans ce bulletin, dans le *Rapport de production 2002* ou auprès de votre agent-conseil. Deux crédits de 50 \$ en service-conseil du **PATLQ** seront tirés le 26 janvier 2004.

Question 1

Parmi ces symptômes, lesquels peuvent être liés à la présence de mycotoxines dans la ration ?

- Diminution de consommation
- Diminution de production laitière
- Avortements
- Oestrus continu

Question 2

Lorsqu'il y a présence de mycotoxines dans la ration, quelles actions peuvent contribuer à résoudre le problème ?

- Ajouter du bicarbonate de sodium
- Majorer les apports en énergie, protéine et autres éléments nutritifs
- Ajouter des agents liants

Faites parvenir vos réponses avant le 23 janvier 2004 à : **Julie Charlebois, PATLQ**, 555 boul. des Anciens-Combattants, Ste-Anne-de-Bellevue (Québec) H9X 3R4 • Fax : 514-398-7963 • Courriel : jcharlebois@patlq.com (Participez par courriel en écrivant comme titre (sujet) « Quiz No 14 » suivi de votre numéro de troupeau, et en donnant comme message vos réponses et vos coordonnées complètes).

Coupon-réponse – Quiz N° 14 - Décembre 2003

Réponses : 1 a) b) c) d) 2 a) b) c) d) e)
3 Vrai Faux 4 a) b) c) d)

Nom : _____ Troupeau no : _____

Adresse : _____

Tél : _____ Fax : _____

Courriel : _____

PATLQ

Nouvelles

N° 65 • DÉCEMBRE 2003
Pavillon John E. Moxley • 555, boul. des Anciens-Combattants, Sainte-Anne-de-Bellevue (Québec) H9X 3R4

Meilleurs vœux

de toute l'équipe du PATLQ

Le conseil d'administration et les employés du PATLQ vous souhaitent de Joyeuses Fêtes et surtout de bons moments avec votre famille. Au milieu de cette vie souvent trop rapide et trop dispersée, nous vous souhaitons beaucoup de santé et de succès dans vos projets pour 2004. Nous vous remercions de votre adhésion au PATLQ et de votre confiance dans les services que nous vous offrons. Le PATLQ innove constamment avec l'engagement de toujours mieux rencontrer vos besoins et soutenir votre évolution.



Le succès des producteurs laitiers : notre priorité

Les producteurs laitiers font aujourd'hui des affaires avec de nombreux intervenants et se voient offrir de multiples produits et services visant tous, en principe, à améliorer leurs chances de succès. Les mêmes producteurs vivent un resserrement significatif de leurs marges bénéficiaires, à cause de la hausse constante du prix des intrants, des nouvelles normes de qualité et enfin du gel - ou de la réduction - des prix payés pour le lait et la viande. Ils ont donc moins d'argent pour se payer tout ce qui leur est offert !

Dans une telle situation, il est normal d'examiner les dépenses et les investissements pour décider lesquels sont les plus prometteurs. Il est possible de réaliser des économies (et des profits) substantiels en faisant mieux au niveau de la qualité du lait, des coûts d'alimentation, de santé ou de reproduction des animaux, de l'élevage des sujets de remplacement, etc. Plein de gens vous proposent des produits miracles, des services hors-pair, des conseils sans pareils. Qui écouter ?

La solution : donner priorité au conseil non-lié

Parmi les solutions qui s'offrent à vous, certaines proviennent de professionnels qui ont la particularité d'offrir un service non-lié, c'est-à-dire, un service auquel n'est pas rattaché un impératif commercial. Une organisation comme le PATLQ, qui est sous contrôle majoritaire des producteurs laitiers eux-mêmes, qui voit à couvrir ses coûts d'opération sans chercher à faire de profits, correspond parfaitement à cette définition. Votre conseiller en gestion et votre médecin vétérinaire sont également des professionnels qui ont droit à toute votre confiance.

Bien d'autres intervenants peuvent apporter une

contribution positive au développement de votre entreprise. Cependant, votre meilleure stratégie pour l'avenir consiste à commencer par le commencement : asseoir à la même table vos conseillers non-liés : votre agent-conseil du PATLQ, votre conseiller en gestion et votre médecin vétérinaire, afin de vous assurer avec eux que les intrants que vous envisagez d'acheter et les investissements que vous comptez réaliser sont effectivement les plus rentables pour vous.

C'est dans cet esprit que le PATLQ poursuit son engagement à se rapprocher de la Fédération des groupes-conseils agricoles du Québec, de l'Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec, d'Agri-Traçabilité Québec, ainsi que des différents intervenants en génétique, avec la volonté de réduire les coûts, de vous faciliter la vie, et d'arriver à mieux harmoniser les recommandations en vue de votre plus grand succès.

Vos conseillers non-liés ont à cœur le succès des producteurs avant le succès des organisations.

Bertrand Farmer, agr.
Directeur général

Sommaire

Avantage pour les collaborateurs au PEP.....	2
Les mycotoxines.....	3
Nouvelles normes de l'industrie.....	4
Identification ATQ et Enregistrement Holstein.....	5
VSMT : une question de qualité et de profit.....	5
Quiz de décembre.....	6



Un nouvel avantage pour les collaborateurs au PEP



Agathe Drolet, agr., directrice des communications et de la génétique, CIAQ
Ann Louise Carson, agr., directrice du développement des affaires, PATLQ

Les collaborateurs au programme d'épreuve de progéniture du CIAQ (PEP) bénéficieront désormais d'un avantage supplémentaire. En effet, **un crédit au contrôle laitier du PATLQ sera attribué par le CIAQ selon la contribution des éleveurs au testage des jeunes taureaux.** Cette mesure s'ajoute à celles déjà existantes, soit une réduction sur le prix de la semence des jeunes taureaux, un crédit émis lors de la classification des filles de jeunes taureaux, une réduction sur le prix de la semence des taureaux éprouvés, une visite annuelle d'un représentant du CIAQ et un accès à *Strat@gen*, programme de choix de taureaux gratuits.

Les éleveurs admissibles au PEP recevront donc 20 \$ par fille de jeune taureau qui a été classifiée durant la période habituelle de qualification (du 1^{er} octobre au 30 septembre de l'année suivante) et ce montant apparaîtra sous forme de crédit dans leur facture du PATLQ une fois par année.

La période considérée pour l'émission du premier crédit au PATLQ en début 2004 est donc celle des femelles classifiées du 1^{er} octobre 2001 au 30 septembre 2002, puisqu'elles auront pu compléter leur lactation. En ce qui a trait au crédit accordé en 2005, on tiendra compte des femelles classifiées du 1^{er} octobre 2002 au 30 septembre 2003.

Pour être admissibles, les filles de jeunes taureaux doivent :

- Provenir d'un troupeau inscrit au PEP et qui est client du PATLQ en date de l'émission du crédit.
- Avoir fourni au minimum trois tests avec composants admissibles aux évaluations génétiques (advenant le cas où la femelle change de troupeau, le crédit sera accordé au premier troupeau qui aura franchi cette condition).

Les clients du CIAQ et du PATLQ recevront le crédit applicable à leur troupeau selon ces critères en début d'année 2004, avec la liste des vaches admissibles.



Dès aujourd'hui, on travaille pour les prochains crédits

Les producteurs demandent de plus en plus des renseignements fiables et précis sur les caractères fonctionnels qui ont une incidence économique importante. C'est pourquoi nous vous encourageons dès aujourd'hui à transmettre avec précision à votre agent du PATLQ tous les renseignements permettant d'obtenir des évaluations génétiques pour les caractères auxiliaires.

Ainsi, pour les filles classifiées entre le 1^{er} octobre 2003 et le 30 septembre 2004, une portion importante du montant du crédit qui sera accordé en 2006 sera liée à une autre condition, soit que le producteur fournisse les données pour les caractères auxiliaires de facilité de vêlage, de vitesse de traite et de tempérament.

À chaque test, vous devez en effet fournir l'information associée à la naissance de chaque veau dans le troupeau (tous les vêlages) pour l'épreuve de « facilité de vêlage ». De même, votre évaluation sur le tempérament à la traite et la vitesse de traite de chaque femelle du 1^{er} au 6^e mois de la 1^{re} lactation seulement permettra d'obtenir une épreuve de leur père pour ces deux caractères. **La collecte complète de l'information reliés aux caractères auxiliaires vous assurera d'avoir droit au montant maximum de votre crédit au PATLQ dans le cadre du PEP en 2006.**

Le CIAQ et le PATLQ sont heureux de collaborer pour mettre en place ce nouvel avantage, qui sera bénéfique à tout le milieu de l'élevage québécois.

Chronique technique Savoir gérer les mycotoxines

Bruno Gosselin, agr.



Ces années-ci, la mode est aux mycotoxines. Depuis qu'on les connaît mieux, on les craint davantage. Elles ont pourtant toujours été là. Les températures humides que nous avons connues l'été dernier sont des conditions idéales au développement de mycotoxines dans les aliments. Voyons quelles sont les mesures à prendre pour réduire leurs effets sur nos troupeaux.

Une mycotoxine est une substance produite par une moisissure qui peut causer des effets indésirables chez les animaux ou les humains. Il y a toujours eu une certaine quantité de mycotoxines dans la ration de nos vaches laitières, et elles ont sans doute toujours contribué à certains problèmes de santé. Mais on ne peut accuser les mycotoxines de tous les maux. D'autres facteurs peuvent être en cause et les mycotoxines ne font qu'accentuer un problème métabolique ou environnemental déjà présent. De plus, pour deux troupeaux exposés à des niveaux similaires de mycotoxines, les réactions peuvent être entièrement différentes. Une bonne alimentation et une bonne santé générale semblent préserver le troupeau des symptômes les plus sévères.

À ce jour, plus de 350 mycotoxines ont été identifiées. Chez nous, on trouve principalement les genres *Penicillium*, *Aspergillus* et surtout *Fusarium*, qui inclut les mycotoxines les plus couramment analysées : la DON (déoxynivalénol ou vomitoxine), la ZEN (zéaralénone) et la T-2. On recommande de faire d'abord analyser la DON, qui est la plus répandue et qui sert d'indicateur. La DON est associée à une diminution de la consommation et de la production laitière, et à un affaiblissement du système immunitaire. La ZEN, est associée à une faible production, des diarrhées, de l'infertilité, des avortements, à un oestrus continu et à une enflure du pis. Enfin la T-2, beaucoup plus toxique, cause également une diminution de la consommation et de la production, provoque des irritations du système digestif et des avortements, et affecte le système immunitaire. On la trouve plus fréquemment dans les fourrages et rarement dans les grains.

Prévention

Les moisissures ont besoin de nutriments (amidon, protéine, lipides), d'un pH près du point neutre (7), de

chaleur et de 70 % d'humidité relative. La plupart du temps, elles apparaissent au champ. Pour limiter leur prolifération, il faut récolter grains et fourrages au stade de maturité et au degré d'humidité appropriés. À la mise en silo, on surveille le taux d'humidité et la longueur de coupe (pour obtenir une bonne compaction), et on ensile rapidement. À la reprise, on recommande de prélever un minimum de 3 pouces en silo tour et de 4 à 6 pouces en silo fosse pour éviter que l'ensilage « chauffe ». On s'assure également que les convoyeurs, les vis et le mélangeur sont complètement vidés en fin de journée. De même, on débarrasse les mangeoires de tout résidu alimentaire et on les nettoie. Un silo qui a servi à entreposer un aliment contaminé doit aussi être nettoyé. On enlève à la brosse la matière organique collée à la paroi avant d'utiliser la laveuse à pression. Un désinfectant à base de chlore ou d'acide propionique permet habituellement un nettoyage adéquat.

Stratégies

Si, malgré ces précautions, l'analyse révèle qu'un aliment est contaminé, on a le choix entre se départir de l'aliment (cas extrême), ou l'employer en prenant les précautions suivantes : 1) ne pas offrir l'aliment contaminé aux sujets les plus sensibles (jeunes génisses, vaches tarées et vaches fraîches), 2) le diluer avec des aliments sains – et bien mélanger –, 3) majorer les apports en énergie, protéine, zinc, cuivre, sélénium, vitamines A et E, et 4) en dernier recours, considérer l'ajout d'agents liants (bentonite de sodium, aluminosilicates hydratés de sodium et calcium) auxquels certains attribuent la propriété de « séquestrer » les mycotoxines et limiter leur absorption. Enfin, lorsqu'un aliment est contaminé, il faut prendre en compte une diminution de sa valeur nutritive de 10 à 15 %.

Au-delà de ces interventions, la meilleure stratégie pour diminuer les effets négatifs sur la santé des vaches est de réduire le stress à l'étable. Tout comme les humains, les vaches restent en meilleur santé dans un environnement propre, calme et confortable.

Pour toute question relative aux mycotoxines, ou pour commander une analyse, consultez votre agent-conseil.

PATLQ Nouvelles • N° 65 • Décembre 2003

Tél.: (514) 398-7880 • Téléc.: (514) 398-7963 • Boîte vocale: 1-800-BON-LAIT • www.patlq.com

Le document utilise le genre masculin dans le but de simplifier la composition et la rédaction. Le contenu de ce document est la propriété du PATLQ et ne peut être utilisé ou reproduit sans l'autorisation écrite de la direction.

Dépôt: ISSN 1496-2721 - Bibliothèque Nationale du Québec (1984) et Bibliothèque nationale du Canada
Infographie et impression: Groupe CIDMA • Tél.: (450) 424-4274 • info@cidma.ca

Nouvelles normes de l'industrie laitière Un excellent exemple de coopération entre les partenaires de l'industrie

Sylvia Lafontaine, responsable des normes de l'industrie au PATLQ

Les nouvelles Normes de service de contrôle laitier pour les troupeaux supervisés et pour les troupeaux se qualifiant pour les évaluations génétiques au Canada ont été officiellement transférées au Comité des normes de l'industrie. Constitué de représentants de l'Amélioration des Troupeaux Laitiers du Canada (ATLC), des associations de races, des agences d'insémination artificielle et du Réseau laitier canadien, ce comité a la responsabilité d'établir les normes associées aux relevés de lactation publiables et aux informations requises pour les évaluations génétiques. Ce transfert de responsabilité est un excellent exemple de coopération entre les partenaires de l'industrie. L'ensemble des partenaires étant responsable de l'établissement des normes, on a l'assurance d'un système de haute qualité et de haute crédibilité, qui rencontre les besoins de tous les partenaires.

En octobre 2003, tous les clients du PATLQ sur l'option de tests supervisés ou alternés ont reçu par la poste une copie complète des nouvelles normes (ainsi que les nouvelles procédures du comité de discipline). Bien que ces normes s'adressent dans une large mesure aux troupeaux supervisés, les troupeaux se qualifiant pour les évaluations génétiques ont aussi leur rôle à jouer pour contribuer au maintien de la crédibilité de l'industrie canadienne de l'amélioration animale. L'extrait ci-dessous détaille les actions maintenant requises pour qu'un troupeau soit éligible aux évaluations génétiques (il est à noter que d'autres exigences peuvent être formulées par le Conseil d'évaluation génétique qui dépassent les limites du présent document, par exemple, le nombre d'animaux identifiés au jour du test).

Extrait des nouvelles normes : 1.2 Responsabilités de l'éleveur

L'éleveur doit :

- Reconnaître que le fait d'avoir accepté et payé pour tout service décrit dans ce document constitue un consentement d'adhésion aux normes de service applicables;
- S'assurer que chaque vache est identifiée à l'intérieur du troupeau et que cette identification est bien indexée, lorsque requis,

selon un système national d'identification dûment approuvé;

- Inscrire tous les animaux qui ont mi-bas au moins une fois, qu'ils soient en lactation ou non;
- Maintenir et fournir des registres précis des changements survenus dans le troupeau, incluant les dates de vêlage, achats, ventes, mortalités et dates de tarissement, ainsi que tout autre événement nécessaire pour le calcul d'un relevé;
- Au jour du test, suivre le même horaire de traite que les autres jours;
- S'assurer que les données collectées et inscrites soient complètes et précises;
- Éviter toute action, geste ou omission volontaire, qui pourrait avoir pour conséquence de fausser ou de nuire à la fiabilité de toute information sur un animal ou un troupeau;
- Utiliser des lactomètres approuvés et accepter une vérification annuelle des lactomètres par l'employé de l'agence.

Tout propriétaire de troupeau a la responsabilité de s'assurer que les données recueillies sur sa ferme rencontrent les normes de service applicables. Pour ce faire, chacun doit prendre le temps de lire le texte ! Veuillez adresser toute question à votre agent du PATLQ. Si vous souhaitez obtenir une copie complète de ces normes de service, votre agent du PATLQ vous la fera parvenir.

Du 13 au 15 janvier 2004

Bienvenue au Salon de l'agriculture

À la mi-janvier auront lieu les retrouvailles traditionnelles du Salon de l'agriculture à Saint-Hyacinthe. Comme chaque année, le PATLQ sera présent en compagnie de vos partenaires laitiers, le CIAQ et Holstein Québec. Passez nous dire bonjour, et ne manquez pas de participer à notre tirage !